



Doc. 14083
24 avril 2017

Les droits de l'homme dans le Caucase du Nord: quelles suites donner à la Résolution 1738 (2010)?

Amendement n° 6

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 3.6, insérer le paragraphe suivant:

«L'augmentation généralisée de la violence dans la société et dans ses pratiques affecte non seulement les femmes et les jeunes filles, mais également les LGBTI et les personnes perçues comme telles, comme l'illustrent les faits récemment rapportés par les médias.»

Note explicative

Récemment, le journal indépendant Novaya Gazeta a signalé que plusieurs hommes soupçonnés d'être homosexuels avaient été enlevés et torturés, et que certains étaient même morts suite aux mauvais traitements subis pendant leur incarcération ; l'un d'entre eux aurait été tué par sa famille au nom de «l'honneur». Ces allégations mériteraient de faire l'objet d'une enquête sérieuse de la part des autorités fédérales russes.

Déposé par:

WOLD Morten, Norvège, CE
CHRISTOFFERSEN Lise, Norvège, SOC
JENSSEN Frank J., Norvège, PPE/DC
SCHOU Ingjerd, Norvège, PPE/DC
VALEN Snorre Serigstad, Norvège, GUE

